

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5108 LUNDI 6 OCTOBRE 2025

HYDROCARBURES

Un nouveau code gazier en vue

Lors de la Semaine africaine de l'énergie qui vient de se clôturer en Afrique du sud, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua, a annoncé aux investisseurs que le Parlement congolais adoptera un nouveau code gazier au cours de ce mois.

Le projet, a-t-il précisé, renforcera le rôle du Congo sur le marché international du gaz et contribuera à répondre aux besoins nationaux en électricité et en matières premières industrielles.

*Le ministre
des Hydro-
carbures,
Bruno
Jean-Richard
Itoua*

Page 16



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Préavis de grève à Marien-Ngouabi



Façade principale de l'université Marien-Ngouabi/DR

Ayant constaté le non-respect des engagements pris par le gouvernement sur les questions qui se posent à l'université Marien-Ngouabi, le collège intersyn-

dical de l'alma mater a lancé un préavis de grève en mettant en garde quiconque qui serait tenté de faire de la récupération politique.

Il exige le paiement de tous les salaires dus et le versement par le Trésor public de l'ensemble des cotisations sociales des agents aux caisses de sécurité sociale.

PARIS

Ouverture de la Maison des mondes africains

Le nouveau lieu culturel voulu par le président français Emmanuel Macron, la Maison des mondes africains a ouvert ses portes à Paris après une «lutte acharnée» avec pour ambition de «propager enfin la parole afro-descendante», soixante ans après les indépendances.

Page 9

*La directrice générale de la Mansa,
Elisabeth Gomis,
le 11 mars 2025, à
Paris / Joel Saget-
AFP/Archives*



FORUM DES ÉTUDES ET DE L'ORIENTATION

La dixième édition débute demain



Campus France Congo organise, du 7 au 11 octobre, la dixième édition du Forum des études et de l'orientation. Cet événement important pour les élèves, étudiants et leurs familles, se tiendra d'abord à Brazzaville, du 7 au 9 du mois en cours, avant de se poursuivre à Pointe-Noire, les 10 et 11 du même mois.

Page 13

ÉDITORIAL

Les quartiers

Page 13

ÉDITORIAL

Les quartiers

Les neuf arrondissements de Brazzaville sont dotés chacun de plusieurs quartiers. Il n'est pas aisé de les lister dans ce court texte, mais ils ont un point commun : à quelques exceptions près, que l'on habite à l'Ouest, à l'Est, au Nord ou au Sud de la capitale congolaise, nul n'est à l'abri des affres du grand banditisme.

Attribué aux gangs de «Bébés noirs» ou «Kulunas», ce régime des violences gratuites imposées à la population s'est enraciné au fil du temps. Il a pris une telle ampleur que les Congolais en étaient arrivés à la conclusion que plus rien ne l'arrêterait.

Pour autant, il serait faux d'affirmer que les services de sécurité n'y font pas face. Bien au contraire, ces clans sont régulièrement traqués et leurs partisans très souvent incarcérés, traduits en justice et condamnés. Ceux qui parviennent à s'échapper changent de lieu d'habitation ou de ville ; d'autres libérés du fait de leur jeune âge récidivent sans autre forme de procès.

Tous, du jour au lendemain, reconstituent leurs bandes, prennent les rues et les quartiers en otage, se donnent en spectacle en tournant des vidéos où ils s'affichent en surhommes. Armés d'armes blanches, ils narguent la société, la République, la loi et les forces chargées de la faire respecter. En un mot, ils ont pris le pouvoir sur l'ordre établi.

L'accueil enthousiaste réservé par les Brazzavillois à l'opération lancée, il y a quelques jours par les services du ministère de l'Intérieur contre le grand banditisme, est à la mesure du soulagement et de la tranquillité attendus dans nos quartiers traumatisés par les exactions.

On entend les applaudissements face à cette nouvelle dynamique de lutte contre l'insécurité, nourris de l'espoir que l'on éradique cette gangrène une fois pour toutes. Les récits de personnes innocentes rendues invalides pour le restant de leur vie, de bien d'autres dont les proches ont été arrachés à l'affection des leurs sans raison, ne devraient plus être le thème récurrent des discussions dans les foyers. Vite, que l'ordre et la quiétude reviennent !

Les Dépêches de Brazzaville

JOURNÉE MONDIALE DE L'ARCHITECTURE

Nécessité de concevoir la résilience

Le président de l'Ordre des architectes du Congo (OAC), Antoine Béli Bokolojoué, a invité l'ensemble des architectes du pays à s'approprier le thème de cette année « Concevoir la résilience ».

Dans un message rendu public à l'occasion de la Journée mondiale de l'architecture cette année, le président de l'OAC a rappelé qu'à travers ce thème, l'Union internationale des architectes (UIA) les invite à voir au-delà des solutions à court terme et à adopter des approches qui renforcent la capacité des espaces bâtis à résister, à s'adapter et à être reconstruits. « L'UIA invite les architectes à explorer le thème «Concevoir la résilience», à travers des exemples de conception innovants et inclusifs pour les zones touchées par des crises, à partager leurs connaissances et leurs meilleures pratiques en matière d'architecture axées sur la résilience, et à promouvoir une formation en architecture qui prépare la future génération d'architectes à relever les défis complexes d'un monde en constante évolution », a rappelé Antoine Béli Bokolojoué, précisant que l'architecture doit faire plus que fournir un abri. Initiateur de la loi portant titre, exercice de la profession d'architecte et orientation de l'architecture en République du Congo,



Le président de l'OAC, Antoine Béli Bokolojoué/DR

promulguée le 28 mai dernier, le président de l'OAC pense que l'architecture doit également soutenir l'équité, la continuité et la résilience, en particulier en période de bouleversements et de crises. Cette résilience peut, a-t-il expliqué, leur servir à rebâtir la ville, la réparer et construire des villages. Antoine Béli Bokolojoué a mis, en effet, un accent sur trois notions : la force dans la conception, la plateforme pour la résilience et la reconstruction durable. « La force dans la conception, parce que notre environne-

ment bâti doit incarner la durabilité, la résilience et la sensibilité culturelle afin de soutenir les communautés. Une plateforme pour la résilience, parce que l'environnement bâti joue un rôle important dans la protection et la reconstruction des communautés à la suite de catastrophes humaines ou naturelles. Une reconstruction durable, parce que la conception axée sur la résistance englobe la capacité à réparer, restaurer et adapter notre environnement bâti à l'aide de matériaux et de méthodes respectueux de l'environnement », a-t-il soutenu. Instituée par l'UIA en 1985, la Journée mondiale de l'architecture est célébrée chaque année le premier lundi d'octobre, parallèlement à la Journée mondiale de l'habitat des Nations unies. Le thème de la Journée mondiale de l'habitat 2025 est lié à la réponse aux crises urbaines. Dans ce contexte, le Conseil de l'UIA a choisi le thème « Concevoir la résilience » pour la Journée mondiale de l'architecture qui sera célébrée ce 6 octobre.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N’Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguét Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

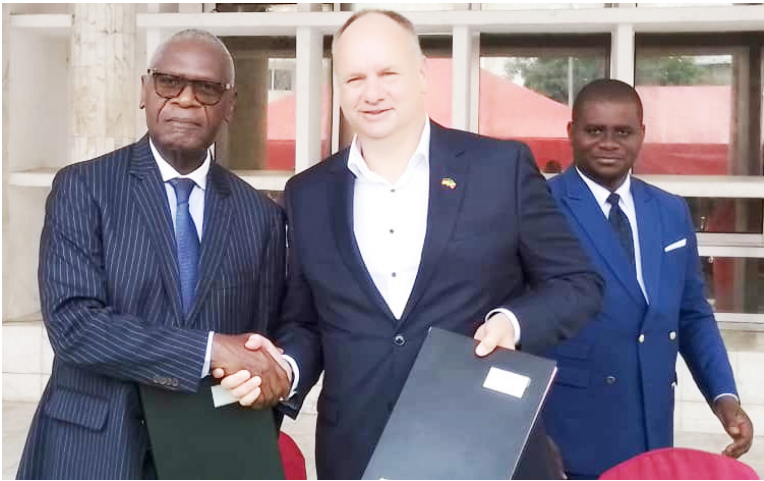
*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

50 ANS DE JUMELAGE BRAZZAVILLE-DRESDE

Un accord stratégique pour consolider la coopération

Le président du Conseil départemental et municipal, maire de Brazzaville, Dieudonné Bantismba, a signé le 3 octobre avec le maire de la ville allemande de Dresde, Dirk Hilbert, un accord stratégique de leur coopération prenant en compte, entre autres, les objectifs stratégiques de développement durable de l'Organisation des Nations unies, l'agenda 2063 de l'Union africaine ainsi que l'agenda européen.

Le jubilé d'or du jumelage entre Dresde et Brazzaville a été célébré à l'occasion de la commémoration des 145 ans de la création de la capitale congolaise. Datant de 50 ans, le jumelage entre les deux villes a été réactivé en 2017 avec des nouveaux engagements forts de part et d'autre pour renforcer le partenariat. « *Nous observons aujourd'hui que les sociétés évoluent fortement, elles deviennent plus globales, plus numériques, plus connectées, il y a de nouvelles attentes qui sont liées à ces changements. L'Europe et l'Afrique sont des continents voisins et leurs relations dans les dix prochaines décennies seront essentielles pour faire en sorte que nous puissions continuer à vivre dans un monde en paix. C'est grâce à la prise en compte de ces contenus que nous pouvons porter aussi notre pierre à l'édifice au niveau local* », a rappelé le maire de Dresde, Dirk Hilbert. Il s'est félicité, par ailleurs, du rôle joué par son homologue brazzavillois dans le cadre de l'intensification du partenariat entre les deux villes. Selon lui, le soutien de Dieudonné Bantismba a consisté à diversifier les domaines de coopération tels



Dieudonné Bantismba et Dirk Hilbert après la signature de l'accord/Adiac

que le changement climatique, la formation professionnelle des jeunes qui est une des priorités, avec des échanges entre des écoles des deux pays. « *Nous avons aussi du partenariat dans le domaine de la culture mais aussi des sciences, les universités et je vois aussi que l'enseignement de l'allemand est soutenu ici. Nous avons également, au niveau des services communs, un partenariat qui se penche sur la question des déchets et bientôt peut-être le numérique. Ce sont des sujets très variés mais qui ont un impact direct sur la vie des habitants de la ville. Si nous fêtons aujourd'hui 50*

ans de jumelage, peut-être que dans 50 ans, nous aurons la chance de fêter les 100 ans, le centenaire de ce jumelage et ce sera alors à peu près 50 % de l'âge de la ville de Brazzaville », a poursuivi le maire de Dresde, saluant l'idée des autorités municipales de créer un espace pour l'amitié entre Dresde et Brazzaville.

La « Place d'amitié Brazzaville-Dresde » en gestation
L'autre temps fort de la célébration des 50ans du jumelage Brazzaville-Dresde a été la signature d'un accord entre l'Amicale des relations entre Brazzaville et Dresde avec l'Association des an-

ciens étudiants congolais en Allemagne, deux organisations de la société civile. Le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantismba, a rappelé que Dresde a marqué l'histoire en devenant, il y a un demi-siècle, la première ville allemande à sceller un jumelage avec une ville africaine. Selon lui, ce jubilé d'or de jumelage n'est pas seulement un symbole, il est la preuve vivante d'une amitié qui a grandi et s'est renforcée au fil des décennies. « *Effectivement, en un demi-siècle de partenariat, nos échanges ont été féconds dans des domaines essentiels et ont été couronnés de réalisations concrètes. Nous nous souvenons des projets menés dans les domaines culturel, éducatif, climatique et sanitaire, qui ont contribué à améliorer la vie de nos populations, à renforcer nos échanges humains et à rapprocher nos jeunesses. Ces acquis sont le reflet de la vitalité de ce jumelage, qui demeure un modèle de coopération décentralisée* », a-t-il souligné. Pour ancrer cet héritage dans le béton, le Conseil départemental et municipal pose, a-t-il annoncé, un acte fort avec la création de la

« Place d'amitié Brazzaville-Dresde ». Une fois aménagé, cet espace sera dédié à la jeunesse, héritière et future actrice de ce partenariat. Il a formulé le vœu sincère de voir ce partenariat se diversifier encore. « *Les défis de notre temps, qu'ils soient économiques, environnementaux ou technologiques, nous appellent à innover ensemble. Je suis convaincu que des opportunités existent dans les domaines du développement durable, de l'économie numérique et de la formation professionnelle, pour écrire ensemble les prochains chapitres de notre histoire commune* », a déclaré Dieudonné Bantismba, exprimant son souhait de marcher ensemble vers de nouveaux horizons. S'agissant de la célébration des 145 ans de Brazzaville, il s'est réjoui du fait que la capitale politique congolaise s'est transformée et continue de s'affirmer comme une ville paisible où il fait bon vivre, un carrefour culturel et un pôle d'ouverture vers le monde. A cet effet, une exposition photos sur la ville de Brazzaville a été organisée, retraçant les différentes étapes de la ville.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

RN2

Ceux qui empruntent la route nationale numéro 2 (RN2) en direction du Nord-Congo connaissent bien le fameux virage «Mbamba». Au départ de Brazzaville, il est situé juste après la localité d'Inoni falaise ; un angle à haut risque en raison de son inclinaison abrupte mais aussi de l'étroitesse de sa chaussée. À ce niveau, le virage à droite, immédiat, serré, n'autorise aucune distraction au volant. Le versant ci-devant étant de tous les dangers il faut, aussitôt l'orientation amorcée, tenir le frein pour descendre tout en plongée, braquer le volant juste à temps à gauche, puis poursuivre la descente en évitant les précipices que le bois alentour dissimule à peine de part et d'autre. Enfin, négocier la montée avec précaution avant que le cœur et le moteur fortement sollicités entre-temps ne reprennent leur cadence initiale propre à pomper le sang et le carburant normalement. Le sens opposé soumet aux mêmes exigences qui-conque a su ménager sa monture.



La sortie de «Mbamba» vers la Léfini/Adiac

Mais le débat n'est pas là. Il concerne, au grand bonheur des usagers, la mise aux normes et l'élargissement en cours de la chaussée à cet endroit précis. Depuis quelque temps, la RN2, dans son tronçon Brazzaville-Ollombo,

long de 388 km, est en travaux. Les endroits les plus dégradés reçoivent une nouvelle couche d'asphalte, la circulation automobile se fluidifie mais le travail n'est pas fini. Tout l'intérêt de ce qui précède tient au fait que l'on se soit attaqué à la fameuse entrée de Mbamba.

Une fois le redimensionnement de cette voie sinueuse terminé et la RN2 complètement rénovée, suivront sans doute de nouvelles recommandations pour sa gestion. À ce jour, elle compte moins de postes à péage et à pesage comparée à sa cousine reliant Brazzaville et Pointe-Noire où un peu plus de 500 km sont balisés par cinq ou six postes. Sans rien anticiper, ou même affirmer que ce sera nécessairement le cas, les automobilistes devraient retenir que guettées par les impératifs de survie comme d'autres structures à valeur de service rendu ajoutée, les routes nationales ont besoin de s'autofinancer. L'un des moyens est bien le contrôle des passages. À condition, évidemment, d'offrir en contrepartie toutes les commodités à ceux qui sont appelés à participer à l'effort d'embellissement et d'entretien de ces principales voies de communication indispensables au développement de l'activité socioéconomique.

Gankama N'Siah



— VISITEZ LE — MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

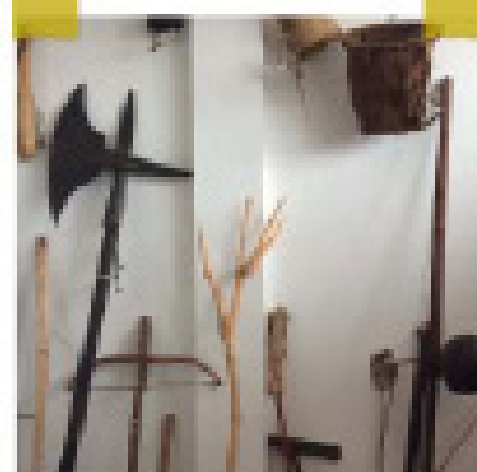
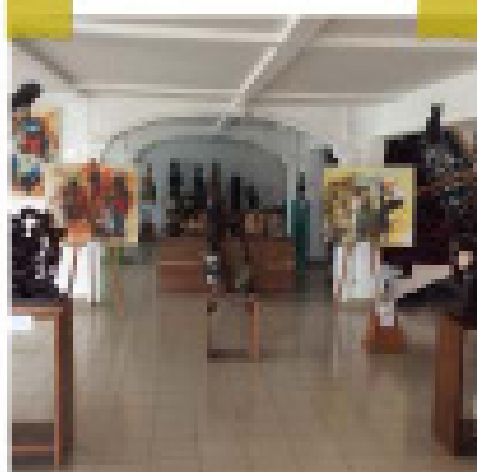
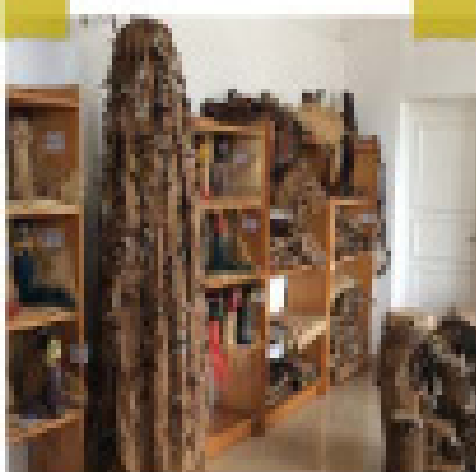
L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION 
MODERNITÉ 

**Expositions
et projections :**

- ☒ Sculptures
- ☒ Peintures
- ☒ Céramiques
- ☒ Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



**Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo**

LUTTE ANTI-BLANCHIMENT

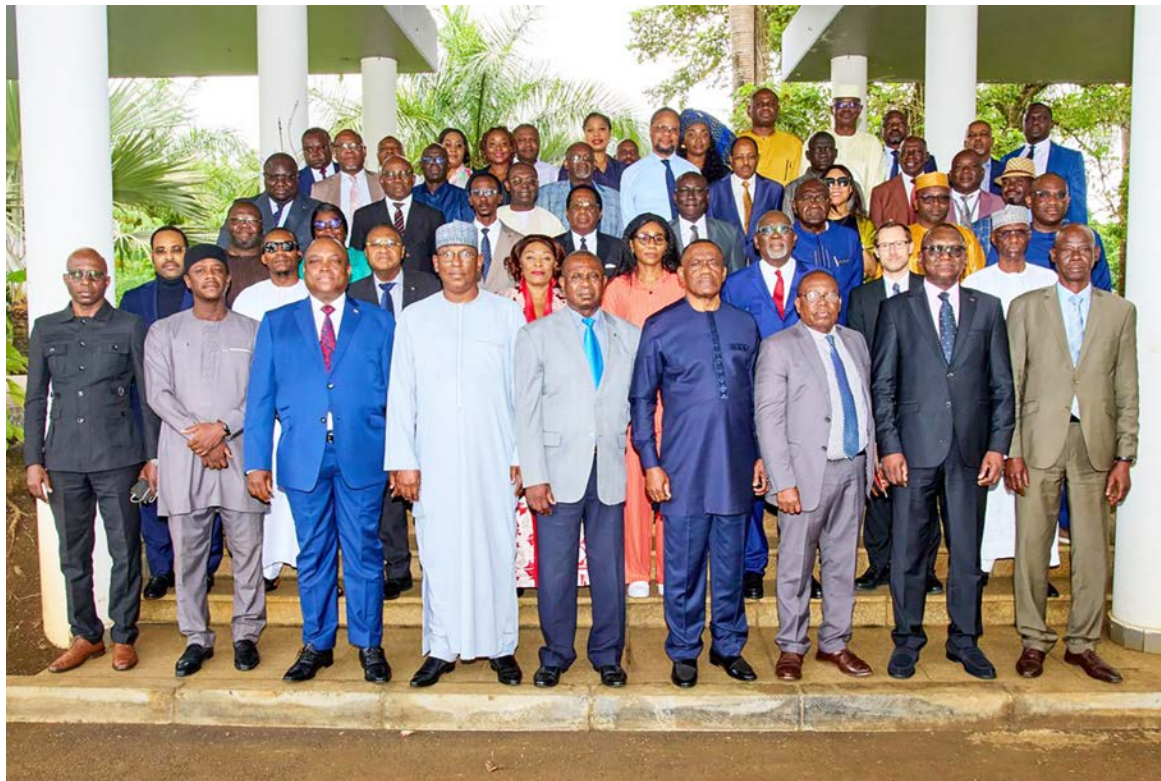
Le Gabac célèbre ses 25 ans autour du renforcement de son dispositif

Le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) a célébré, le 28 septembre dernier à Malabo, en Guinée équatoriale, un quart de siècle d'existence. L'événement a été l'occasion pour l'organisation de réaffirmer son engagement dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes.

Les festivités ont été précédées par une semaine de travaux intenses, avec les réunions de la Commission technique du Gabac du 22 au 26 septembre, suivies de la plénière statutaire le 27 septembre à la Direction nationale de la Banque des États de l'Afrique centrale. L'atelier de réflexion consacré à la célébration a porté sur un thème central : « Entre exigence normative et performance opérationnelle, comment renforcer l'efficacité du dispositif LBC/FT/FP du Gabac ? ». Ce choix traduit la volonté de l'organisation de conjuguer rigueur et pragmatisme au sein des États membres à travers leurs instruments respectifs.

La cérémonie protocolaire a réuni plusieurs personnalités de marque. Des mots de bienvenue, d'amitié et de circonstance ont été prononcés successivement par le représentant du maire de Malabo, le vice-président du Groupe d'action financière, le représentant du secrétaire permanent empêché, et enfin le représentant du président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Les échanges, marqués par la



La photo de famille de la célébration des 25 ans de l'institution/DR

rigueur et la franchise des experts, ont bénéficié de la participation de deux anciens secrétaires permanents du Gabac et d'anciens directeurs nationaux de Cellules de renseignements financiers. Ces débats ont abouti à l'adoption de plusieurs recommandations stratégiques,

notamment le renforcement de l'engagement des membres et l'accompagnement de l'Organisation régionale de transmission de gaz dans la lutte contre le blanchiment, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de la réglementation au sein des États membres, et la prépara-

tion optimale du prochain cycle d'évaluations mutuelles.

Les participants ont également identifié les défis et perspectives liés au plan d'action stratégique du Gabac 2025-2027 ainsi qu'au plan d'amélioration pour l'efficacité de l'organisation. Une matrice de recommandations

indiquant les actions à mener et les responsabilités a été élaborée et adoptée.

« Si les standards internationaux constituent un cadre de référence indispensable, le Gabac œuvre à leur adaptation progressive aux réalités de la sous-région », a souligné le secrétaire permanent du Gabac, le Congolais André Kanga. Il a également insisté sur le fait que « grâce à cette dynamique, le Gabac entend faire avancer l'Afrique centrale vers un dispositif équilibré, à la fois conforme aux normes et orienté vers des résultats concrets et durables ». Pour clôturer ce qu'André Kanga qualifie de « Semaine du Gabac », une soirée a été organisée en l'honneur des autorités nationales et des différentes délégations de la juridiction du Gabac. Un moment convivial qui a permis d'allier l'utile à l'agréable, marquant ainsi dignement ce 25e anniversaire d'une organisation déterminée à renforcer les capacités nationales et à promouvoir une meilleure coordination interinstitutionnelle dans la lutte contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale.

Quentin Loubou

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

BASSIN DU CONGO-S

SANTÉ MATERNELLE

L'ACDS alerte sur la hausse des avortements clandestins

La pratique des avortements clandestins prend de l'ampleur au Congo. A l'occasion de la Journée mondiale de la contraception, l'Association congolaise pour les droits et la santé (ACDS) a organisé, le 1er octobre à Brazzaville, une causerie-débat avec les jeunes filles pour les sensibiliser au danger qu'elles courent, et alerter les pouvoirs publics sur cette pratique.

Une cinquantaine de jeunes filles et adolescentes ont pris part à la causerie-débat organisée au siège du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap). A cette occasion, l'ACDS a animé un exposé au cours duquel elle a fait le point de la pratique des avortements clandestins au Congo.

Deux communications ont été faites pour édifier les jeunes filles et adolescentes, dont celle animée par Ornael Mikaël Djembo, expert, sur « L'écosystème juridique international, régional et national en matière d'avortement : état des lieux et perspectives ».

Se servant des résultats d'une étude du ministère de la Santé et de la Population, l'organisation non gouvernementale (ONG) a fait savoir qu'au Congo les avortements clandestins deviennent un problème de santé publique. Dans le pays, selon l'ACDS, le taux d'avortements illégaux est de 25,9% dans la tranche d'âge de 15 à 19 ans, et 31,3% dans celle de 20 à



Les responsables de l'ACDS posant avec les jeunes filles sensibilisées/Adiac

«...L'avortement non sécurisé est une cause majeure, mais évitable, des décès maternels et de morbidité dans le monde. Les interdictions strictes de la loi conduisent les jeunes filles à pratiquer des avortements illicites. C'est donc ce contexte restrictif qui alimente les avortements clandestins au Congo »

24 ans. Cette pratique illicite est la cause principale de la hausse du taux de mortalité maternelle dans le pays, qui représente 25% dans la tranche d'âge de 10 à 24 ans, et 10% parmi les jeunes de 10 à 15ans.

Le taux de mortalité maternelle et néonatale, quant à lui,

a dit l'ACDS, est de 304 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Pour la directrice exécutive de cette organisation, les avortements clandestins entraînent des conséquences incalculables et fâcheuses chez la jeune fille.

« Je vous rappelle que l'avor-

tement non sécurisé est une cause majeure, mais évitable, des décès maternels et de morbidité dans le monde. Les interdictions strictes de la loi conduisent les jeunes filles à pratiquer des avortements illicites. C'est donc ce contexte restrictif qui alimente les avortements clan-

destins au Congo », a-t-elle indiqué.

L'ACDS fut créée en 2019. Elle œuvre pour le droit à la santé de tous, en créant un environnement favorable à la santé et en renforçant les compétences des acteurs de santé.

L'ONG contribue aussi à l'élaboration de politiques de santé saines, et mène des actions de recherche et d'évaluation. Elle a pour missions de sensibiliser la population aux maladies, à l'identification des déterminants sociaux et sanitaires, et à l'organisation d'activités en vue de prévenir les maladies et promouvoir le bien-être.

Firmin Oyé

PALUDISME

Une guerre que l'Afrique centrale ne doit pas perdre

Avec 600 000 décès en Afrique en 2023 et une recrudescence alarmante dans sa région centrale, le paludisme s'impose à nouveau comme une menace majeure de santé publique, de stabilité régionale et de développement.

Le Cameroun, la République démocratique du Congo ou encore la République centrafricaine figurent parmi les pays les plus exposés, cumulant faiblesse des systèmes de santé, vulnérabilité climatique et conflits récurrents. Selon l'Organisation mondiale de la santé, 263 millions de cas ont été enregistrés dans le monde en 2023, dont près de 90 % en Afrique. Le paludisme se propage désormais vers des zones autrefois peu touchées, et l'Afrique centrale - historiquement endémique - est confrontée à une triple crise : résistance croissante aux antipaludiques, recul de la prévention (Moustiquaires, pulvérisation), et désengagement partiel des bailleurs internationaux. « Le

paludisme est une crise évitable, mais la réponse doit être dirigée par les Africains eux-mêmes », affirme Dr Jean Kaseya, directeur général d'Africa CDC.

Le déploiement inégal des nouveaux vaccins RTS,S et R21 constitue un facteur aggravant. Aucun pays d'Afrique centrale ne les a introduits à l'échelle nationale. Faute de financement, la prévention reste lacunaire, tandis que 40 % des consultations médicales au Cameroun concernent cette mala-

die. Le paludisme engendre un coût économique important (Perte de productivité, surcharge des soins) et menace les objectifs de développement durable. En parallèle, les changements climatiques modifient la répartition des vecteurs, rendant le contrôle plus complexe. La résistance à l'artémisinine, documentée en Afrique de l'Est, pourrait rapidement atteindre l'Afrique centrale, où la surveillance génomique reste embryonnaire.

Face à cette situation, Africa CDC

appelle à cinq priorités : renforcer la surveillance génétique, améliorer les systèmes de données sanitaires, accélérer le déploiement des vaccins, garantir un financement endogène (Via taxes de solidarité ou d'accise), et affirmer un leadership africain coordonné. « La santé est un enjeu stratégique. Le paludisme ne peut plus être traité comme un simple problème médical », insiste Nebiyu Dereje, expert en santé globale. L'Afrique centrale est à la croisée des chemins. Investir aujourd'hui dans des réponses adaptées, durables et souveraines n'est pas seulement une urgence sanitaire, mais un impératif stratégique, économique et géopolitique.

Noël Ndong

« Le paludisme est une crise évitable, mais la réponse doit être dirigée par les Africains eux-mêmes »

AMBASSADE DU CONGO À PARIS

Cérémonie d'adieu au ministre conseiller Jean Félix Mokiemo

Après six ans de service diplomatique en tant que ministre conseiller, Jean Félix Mokiemo est parvenu au terme de sa mission. Le personnel de l'ambassade de la République du Congo à Paris, en présence de l'ambassadeur Rodolphe Adada, a organisé une cérémonie d'adieu couplée à la prise de fonctions du nouveau ministre conseiller, Armand Rémy Balloud-Tabawé

La cérémonie de famille s'est déroulée dans la salle verte de l'ambassade de la République du Congo en France en début d'après-midi du 3 octobre, devant un parterre de participants constitué de conseillers d'ambassade, secrétaires d'ambassade, attachés d'ambassade, membres du personnel local de l'ambassade et distingués invités.

À l'évocation de l'exercice du ministre conseiller sortant, Rodolphe Adada a rappelé que son départ rentre dans le cycle des missions des diplomates qui, très souvent, pensent avoir fait le trou là où ils sont en mission, mais sont pourtant appelés dans d'autres lieux pour d'autres fonctions. « C'est ce qui arrive à Jean Félix Mokiemo qui, en tant que ministre conseiller, est un « chef d'orchestre » chargé à la fois des affaires de la chancellerie, des affaires politiques et des différents contacts à établir », a-t-il expliqué. Il a proclamé que Jean Félix Mokiemo a rempli sa tâche à la satisfaction des autorités et à celle de l'ambassadeur du Congo en France, en particulier.

Une satisfaction de voir que le nouveau ministre conseiller est Armand Rémy Balloud-Tabawé, qui a bénéficié avec minutie de l'accompagnement, durant quelques mois, de Jean Félix Mokiemo, un pilier de l'équipe de diplomates congolais en place par son apport de l'expertise, de son intégrité et de sa vision. Cette cérémonie était également l'occasion pour le nouveau ministre conseiller de se présenter à ses collègues de l'ambassade. Rendant grâce à Dieu, le maître



La photo souvenir lors de la cérémonie d'adieu du ministre conseiller Jean Félix Mokiemo, Paris le 3 octobre 2025/Adiac

du temps et des circonstances, il a eu une pensée pour ses collègues qui ont quitté la terre des vivants en demandant d'observer, en leur mémoire, une minute de silence. Il a enchaîné avec une profession de foi en ces termes : « C'est avec une profonde émotion et un honneur immense que je prends la parole, aujourd'hui, en tant que nouveau ministre conseiller de l'ambassade de la République du Congo en République française, à l'occasion de cette cérémonie d'adieux dédiée à Jean Félix Mokiemo, qui a cessé ses fonc-

tions de ministre conseiller à l'ambassade de la République du Congo en France », a-t-il esquissé pour ses premiers mots. Pour remercier l'ambassadeur Rodolphe Adada, et, à travers lui, les très hautes autorités de la République du Congo pour sa nomination aux fonctions de ministre conseiller, il a paraphrasé le grand défenseur de la tradition orale africaine, Hampâté Bâ, dans son livre L'étrange destin de Wangrin : « Quelle que soit la valeur du présent fait à un homme, il n'y a qu'un seul mot que l'on peut utiliser pour traduire sa recon-

naissance envers cette personne ; et ce mot, c'est merci ».

Un nouveau départ d'espoir et d'ambitions

Le nouveau ministre conseiller a déroulé les grandes lignes de sa feuille de route, cette cérémonie lui donnant l'occasion de marquer un nouveau départ porteur d'espoir et d'ambitions renouvelées pour la diplomatie congolaise en France, au Portugal, à Monaco, à Andorre et en Espagne. « En m'adressant à vous aujourd'hui en tant que ministre conseiller de l'ambassade de la

République du Congo en France, je mesure pleinement la responsabilité qui m'incombe et je suis conscient des enjeux majeurs qui exigent des actions diplomatiques réactives, innovantes et inclusives », s'est-il adressé à ses collègues.

Suscitant leur adhésion, il leur a confié : « Notre action se fondera sur une vision stratégique, soucieuse de défendre les intérêts de la République du Congo, de faciliter au sein des différents services de l'ambassade les démarches administratives de nos compatriotes résidant en France et dans les autres pays de notre juridiction. Tout cela devra se faire dans le professionnalisme, la discipline et la rigueur ».

Et puis de promettre d'être toujours sous la grande école de sagesse de l'ambassadeur Rodolphe Adada et de l'accompagner dans l'accomplissement de ses lourdes missions à Paris, place prépondérante dans le dispositif diplomatique du Congo, y compris dans les autres pays de la juridiction.

Il s'est engagé, dans la mesure du possible, à forger un esprit d'équipe exemplaire, imprégné de respect mutuel, d'entraide et d'excellence, encourageant chacune et chacun à s'investir avec passion dans la réalisation de leurs missions fondamentales, à savoir protection, assistance, accompagnement, promotion, représentation, coopération, suivi de l'actualité, information, écoute, etc...

Armand Rémy Balloud-Tabawé a conclu par : « Que Dieu nous remplisse de sagesse et d'intelligence tout le long de notre mandat ».

Marie Alfred Ngoma

BURKINA FASO

Vers la ratification de l'accord de coopération avec la Russie sur l'énergie nucléaire

Le gouvernement du Burkina Faso a adopté, le 2 octobre en Conseil des ministres, un projet de loi autorisant la ratification de l'Accord de coopération avec la Fédération de Russie dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, selon le compte rendu du Conseil.

Afin d'assurer son indépendance énergétique et de faire de l'électricité un moteur de développement durable, le Burkina Faso a engagé, depuis 2023, l'élaboration d'un programme électronucléaire à moyen terme en partenariat avec la Russie. Dans ce cadre, un accord de coopération a été signé le 19 juin dernier à Saint-Petersbourg entre les deux parties. Cet accord établit un cadre juridique et technique pour la mise en œuvre du projet de construction d'une centrale nucléaire au Burkina Faso, avec pour objectif de garantir l'indépendance énergétique et d'accroître le taux d'électrification, indique le compte rendu. Au 31 décembre 2023, le taux national d'électrification des ménages par raccordement au réseau s'élevait à 26,29%, avec de fortes disparités entre les zones urbaines (87,04%) et rurales (7,02%), selon les données gouvernementales citées dans le compte rendu.

Le Conseil des ministres a donné son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée législative de transition en vue de son adoption, selon la même source.

GUINÉE

Le président appelle à l'unité et à la discipline pour accélérer le développement

Le président guinéen, Mamadi Doumbouya, a exhorté, le 1er octobre, ses compatriotes à l'unité et à la discipline en vue de promouvoir le développement socioéconomique du pays à la veille de la célébration du 67e anniversaire de son indépendance.

Dans une allocution à la Nation, Mamadi Doumbouya a réaffirmé la détermination du gouvernement à garantir la souveraineté économique de la Guinée. Le thème retenu pour cette célébration, « S'inspirer du passé pour construire l'avenir ensemble : souveraineté économique », traduit, selon lui, la volonté du pays de poursuivre l'affirmation de sa souveraineté économique et politique, pour le bien-être du peuple guinéen.

Le président Doumbouya a souligné que la confiance de la communauté internationale place désormais la Guinée au rang de deuxième

puissance économique de l'Afrique francophone de l'Ouest, ouvrant la voie à des financements compétitifs et durables au service des priorités nationales. Evoquant le programme Simandou 2040, il a indiqué qu'il représente le moteur de l'avenir du pays, un pont vers la prospérité, reposant à la fois sur une exploitation rationnelle et transparente des ressources naturelles et sur le développement d'infrastructures modernes, notamment ferroviaires, routières, énergétiques et portuaires. Le chef de l'Etat guinéen a réaffirmé, par ailleurs, que le capital hu-

main demeure au cœur de sa vision pour un développement durable et responsable. « Les générations actuelles ont le devoir de tracer la voie et de bâtir un pont solide vers une prospérité partagée », a-t-il souligné.

« Nous devons rester unis, disciplinés et solidaires, car c'est ensemble, et seulement ensemble, que nous construirons la Guinée de demain », a-t-il conclu. La Guinée a accédé à l'indépendance le 2 octobre 1958, à la suite du rejet du projet de Communauté franco-africaine proposé par la France.

Xinhua



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pointe-Noire, 26 septembre 2025

Lancement officiel du projet « BETO TUNGA BUMOSSSI – Construisons l'égalité » : la société civile congolaise au cœur du changement

La salle de conférence de la Chambre de commerce de Pointe-Noire a accueilli ce 26 septembre la cérémonie de lancement officiel du projet « BETO TUNGA BUMOSSSI – Construisons l'égalité », financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la Fondation AVSI en partenariat avec l'Institut Européen de Coopération et Développement (IECD), l'association Congo Entreprise Développement (CGED) et l'association AMACO.

Dans son mot d'ouverture, la Représentante pays de la Fondation AVSI, Madame Beatrice Farina, a rappelé que le changement commence par l'engagement de chacun : « La transformation que nous visons ne peut se limiter à des politiques ou des projets. Elle exige l'effort de chaque personne et la mobilisation d'un leadership collectif. L'égalité de genre ne doit pas être promue parce qu'elle est un thème à la mode ou qu'elle attire les bailleurs, mais parce qu'elle est la condition pour donner accès aux femmes et aux hommes aux mêmes opportunités. »

L'assistante chef de projet AVSI, Madame Nadine Yabi, a ensuite présenté le projet, qui vise à renforcer la contribution de la société civile congolaise à la promotion de l'égalité de genre et au développement socio-économique inclusif. Malgré les avancées législatives et institutionnelles des dernières années – de la ratification de la CEDEF à la promulgation de la Loi Mouebari en 2022 – les femmes congolaises restent confrontées à des obstacles structurels : accès limité à l'éducation et à la santé, persistance des violences basées sur le genre, discriminations socio-économiques et sous-représentation politique. BETO TUNGA BUMOSSSI place les organisations de la société civile (OSC) au cœur de son action : leur professionnalisation et leur autonomisation sont des leviers essentiels pour faire évoluer les pratiques, défendre les droits fondamentaux et



contribuer à la construction d'une société plus juste et inclusive.

Un moment fort de la cérémonie a été la présentation des 25 OSC sélectionnées dans les départements de Pointe-Noire, Kouilou, Niari et Bouenza. Ces organisations, choisies à l'issue d'un processus rigoureux et transparent, bénéficieront d'un accompagnement technique et organisationnel tout au long du projet pour mettre en œuvre leurs propres initiatives locales de promotion des droits des femmes, de prévention des violences basées sur le genre et de soutien à l'autonomisation économique.

Les interventions officielles ont également marqué l'importance de l'événement. Son Excellence l'Ambassadeur d'Italie en République du Congo, Monsieur Enrico Nunziata, a encouragé les OSC à devenir des protagonistes du changement et non de simples bénéficiaires. Le représentant de l'Union européenne, Monsieur Sophiane Mehiaoui, a rappelé la célèbre phrase de l'écrivaine et militante féministe Benoîte Groult : « Le féminisme n'a jamais tué personne, tandis que le machisme tue chaque jour », invitant à dépasser les slogans pour agir concrètement en faveur de l'égalité, en intégrant la dimension de genre dans toutes les initiatives et en mobilisant aussi le secteur privé. Les représentants du MPFIFDEI et du MEPIR ont insisté sur la nécessité d'accélérer la transforma-

tion culturelle et de promouvoir des modèles de masculinité positive, afin que l'égalité devienne une pratique quotidienne et partagée.

En clôturant la cérémonie, le Secrétaire général, représentant le Préfet de Pointe-Noire, a exprimé le souhait de voir un projet de cette envergure se déployer dans l'ensemble des 15 départements du Congo, soulignant que l'égalité de genre est un enjeu national et collectif.

BETO TUNGA BUMOSSSI poursuivra son action dans les prochains mois en renforçant les capacités organisationnelles, techniques et financières des OSC sélectionnées, afin qu'elles puissent porter une voix crédible et durable pour l'égalité de genre dans leurs communautés.

La Fondation AVSI en République du Congo

Présente dans le pays depuis 2011, la Fondation AVSI lutte contre les inégalités et la pauvreté, promeut la protection des droits de l'homme et la protection de l'environnement. Depuis toutes ces années, AVSI soutient les personnes les plus vulnérables en collaborant avec des associations locales pour des projets d'éducation, de lutte contre les violences faites aux femmes, de protection des droits de l'enfant et d'agriculture dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou, de la Bouenza et du Niari.

DIASPORA

La Maison des mondes africains s'ouvre à Paris

Le nouveau lieu culturel voulu par le président français, Emmanuel Macron, la Maison des mondes africains (MansA) a ouvert ses portes le 4 octobre à Paris, en France, après une «lutte acharnée». Il a pour ambition de «propager enfin la parole afro-descendante», soixante ans après les indépendances.

«Je vais faire en sorte que ce soit historique et rien ne m'arrêtera», a déclaré à la veille de l'ouverture Elisabeth Gomis, directrice générale du «laboratoire» pluridisciplinaire installé provisoirement dans un ancien atelier de confection du X^e arrondissement de Paris.

Achille Mbembe est à l'initiative de ce projet. Ensuite, Elisabeth Gomis a vite été mise à contribution pour écrire le rapport de préfiguration et travailler sur la philosophie ainsi que l'idée du projet pour transformer le tout en un projet tangible en créant une maison qui aspire à terme à devenir le pendant pour l'Afrique de l'Institut du monde arabe, théorisée dans un rapport remis en 2021 au président Emmanuel Macron qui en a fait, depuis, un des axes de sa diplomatie culturelle en direction d'un continent où l'influence française est en recul. Ainsi est née la MansA, une institution culturelle, également un laboratoire.

Ancienne journaliste et réalisatrice, Elisabeth Gomis, 45 ans, ne nie pas cette filiation politique mais refuse qu'elle affaiblisse la raison d'être d'un lieu qui comble,

selon elle, un «manque» dans la relation entre la France et le continent africain.

«Ça ne peut pas être effacé juste en disant: c'était un projet d'Emmanuel Macron», dit-elle. «Effectivement, la narration commence avec une demande politique. Mais sur le travail qu'on est en train de faire, il n'y a jamais eu d'ingérence de l'Élysée», assure la directrice, qui pilote le projet depuis ses origines et selon qui MansA répond à une «urgence».

«Le temps nous est compté», soutient-elle. «Soixante ans après les indépendances (...) on va enfin avoir un lieu qui va accueillir, propager, mettre en lumière la parole afro-descendante», détaille-t-elle, convoquant aussi bien l'écrivaine guadeloupéenne Maryse Condé que le rappeur américain Kendrick Lamar.

«L'ambition de MansA est claire : (...) contribuer à rassembler une société parfois fragmentée ou conflictuelle sur les questions d'identité, d'immigration ou d'histoire», a salué la ministre sortante de la Culture, Rachida



La directrice générale de la MansA, Elisabeth Gomis, le 11 mars 2025, à Paris / Joel Saget- AFP/Archives

Dati, venue le 3 octobre dans la soirée inaugurer la MansA, selon le texte de son discours.

«Avec la MansA, la France affirme son optimisme, main dans la main avec les sociétés civiles (...). Ce n'est pas un musée des certitudes mais un atelier des possibles», a déclaré son homologue des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot.

Pour la première journée d'ouverture, les visiteurs ont découvert gratuitement l'exposition «Noires» de l'artiste française Roxane Mbanga, qui a transformé

une partie des 800 m² de MansA en salon intime et hybride où se mêlent tapisserie, vidéos et photos. «Le fait qu'un endroit comme cela existe donne de l'espoir», a estimé l'artiste.

Sa naissance a toutefois été «le fruit d'une lutte acharnée», résume Elisabeth Gomis, qui a dû livrer bataille avec une partie de la haute administration pour trouver un point d'ancrage à MansA, placé sous la double tutelle de la Culture et des Affaires étrangères. En 2024, l'idée défendue au ministère de la Culture

d'implanter ce nouveau lieu dans l'Hôtel de la monnaie de Paris avait provoqué une levée de boucliers dans cette institution du IX^e siècle et des récriminations à l'extrême droite.

La polémique avait failli avoir raison du projet et une fois cette étape surmontée, la directrice avait dû encore jouer des coudes pour obtenir les moyens financiers de faire vivre le lieu, sur fond d'austérité budgétaire.

MansA, qui se rêve en immense agora, a dû se rabattre sur des locaux plus exigus et composer avec un budget revu à la baisse, abondé à hauteur de deux millions d'euros par la Culture et cinq millions par les Affaires étrangères.

«On sait que ça va être dur et qu'il y a un effort financier à faire. Il est global et ce n'est pas uniquement pour MansA. Ça, on le respecte et on fera avec ce qu'on a», détaille Elisabeth Gomis, qui va désormais mettre le cap sur le mécénat privé pour s'agrandir et en affichant son credo: «Des compromis mais sans compromissions».

Marie Alfred Ngoma

UNESCO

Le candidat à la succession d'Audrey Azoulay invité de l'Association science po pour l'Afrique

La rencontre le 3 octobre avec les étudiants de la prestigieuse école française était placée sur le thème « Rôle de l'Unesco dans la préservation de l'héritage africain». Un sujet capital pour Edouard Firmin Matoko, particulièrement à l'aise face à son public aussi informé que concerné par l'avenir de l'Afrique.

L'ambassadeur Henri Ossebi était venu appuyer le candidat congolais dans la dernière ligne droite de la campagne. Dans son propos liminaire, Firmin Edouard Matoko a tenu à rappeler que l'institution agit dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication. Face aux défis mondiaux contemporains marqués par le retrait des États-Unis de plusieurs agences onusiennes, l'affaiblissement du multilatéralisme, le changement climatique, la dégradation de l'environnement, la crise de confiance entre États, les conflits culturels, l'Unesco repense son approche. Mais malgré une image parfois bureaucratique, l'organisation est essentielle pour la paix et la gestion des crises globales, a-t-il martelé. L'éducation est un axe majeur, a-t-il ainsi rappelé, incarnée par la citation de Nelson Mandela : « L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on peut utiliser pour changer le monde ».

Pourtant, 60% des enfants dans le monde n'ont pas encore accès à l'école, et moins de 12% des filles poursuivent une carrière scienti-



Edouard Firmin Matoko en conférence avec les étudiants/DR

fique après le primaire. La déscolarisation des filles étant également un sujet sur lequel l'Unesco effectue un travail de terrain en lien avec les organisations non gouvernementales (ONG) et les médias locaux. L'éducation ne peut se limiter à la construction d'écoles, a précisé Firmin Edouard Matoko. Il est nécessaire de traiter les causes culturelles et sociales en partenariat avec les ONG et les médias.

Culture, patrimoine tangible et immatériel sont au cœur de l'identité et de la diversité culturelle, a aussi plaidé le candidat. L'Afrique, riche en patrimoine

immatériel (Danses, musiques, rituels tels que la rumba congolaise, attiéké, thieb) a vu, d'ailleurs, une progression notable de ses sites culturels inscrits au patrimoine mondial. Mais ces patrimoines sont menacés par les conflits armés, la dégradation environnementale, le surtourisme et le manque de financements.

La sauvegarde des langues, une question essentielle pour l'Unesco. L'Unesco développe des partenariats avec des bailleurs pour protéger ces sites, et promeut l'idée que le patrimoine culturel appartient à l'humanité. La sauvegarde des langues au-

tochtones, menacées d'extinction, constitue une question essentielle pour l'Unesco, comme en témoigne la proclamation récente de la Décennie internationale des langues autochtones (2022-2032).

L'institution s'engage également dans la lutte contre les fractures numériques, alors que seulement 40% de la population africaine a accès aux outils numériques. Les nouvelles technologies, a-t-il expliqué, s'imposent comme des alliés de poids dans la préservation et la transmission du patrimoine culturel africain. Des initiatives comme

l'usage de drones pour surveiller les parcs naturels (Virunga en République démocratique du Congo), ou la numérisation d'archives anciennes (Manuscrits de Tombouctou) incarnent de nouvelles manières de transmettre et préserver l'héritage culturel du continent. L'Unesco accompagne aussi les États dans la prévention des discriminations liées au numérique et favorise la coopération Sud-Sud. Elle promeut la liberté d'expression et de la presse, avec des instruments normatifs et des prix (Guillermo Cano), soutient la jeunesse dans l'apprentissage du numérique, notamment via des programmes de mentorat et de formation, etc.

En conclusion, Firmin Edouard Matoko a plaidé avec conviction la vitalité de l'Unesco, qui, forte de ses 80 années d'expérience, reste un acteur central face aux défis globaux d'éducation, d'environnement, de culture, de numérique et de paix. Son action sur le terrain, en coopération avec les États, les sociétés civiles et le secteur privé, doit être renforcée pour relever ces enjeux cruciaux, a-t-il insisté.

Anna Auffret pour Aspa



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



MUSÉE CERCLE AFRICAIN

Relance des projections des films italiens et congolais

Après une longue période de léthargie, la relance des projections des films italiens et congolais a eu lieu le 3 octobre au musée Cercle africain de Pointe-Noire, en présence de Lis Pascal Moussodji, directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, artistique, touristique et des Loisirs; d'Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie en République du Congo; des responsables de la fondation musée Cercle africain; d'Eni Congo.

L'activité de sensibilisation et de promotion du cinéma congolais et italien s'inscrit dans le cadre du festival Faré Cinéma, une initiative promue par le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et organisée au Congo sous le patronage du ministère en charge de l'industrie culturelle. « *Fare Cinéma, les métiers du cinéma, est un projet qui a été créé dans le but de promouvoir une production cinématographique italienne de qualité dans le monde, à travers le réseau diplomatique et consulaire italien et les instituts culturels italiens* », a dit Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie au Congo.

« La projection de ces films en République du Congo, comme dans d'autres pays du continent, est un signe de l'intérêt avec lequel l'Italie porte l'Afrique dans le cadre du partenariat renouvelé du Plan Mattei, aussi et surtout d'un point de vue culturel. Le choix de soutenir des films italiens et congolais n'est pas fortuit : nous voulons promouvoir l'interculturel, stimuler la confrontation entre les métiers de cinéma, les langages universels et les questions sociales partagées. Le cinéma, en effet, est un outil puissant qui traverse les frontières géographiques et culturelles et nous permet de réfléchir sur les défis et les espoirs de l'humanité, en racontant des histoires qui touchent les cordes



La photo de famille à la fin de la projection des films/Adiac

les plus profondes de chacun d'entre nous », a-t-il ajouté.

Pour Lis Pascal Moussodji, « les échanges culturels jouent un rôle essentiel dans la création des liens entre les nations, en favorisant la compréhension et le dialogue interculturel. En développant les interactions, nous construisons des ponts de fraternité qui en-

richissent nos perspectives et facilitent la coexistence. A travers les films congolais et italiens qui seront projetés ici tous les vendredis soir, il sera mis à la disposition du public un éventail de champs culturels qui seront comme des voyages dont il faudra tirer quelques avantages : le public découvrira de nouvelles cou-

tumes, croisera des croyances différentes et élargira son horizon ».

«Dafné», du réalisateur italien Federico Bondi, et «Grave erreur 2», du Congolais Richi Mbebelé, sont les deux films long métrage qui ont été projetés lors de cette soirée de relance. Le premier film est un drame qui raconte l'histoire d'une jeune

femme trisomique qui, après la perte de Maria sa mère, entreprend un voyage avec son père Luigi dans le village natal de la famille de la défunte. Le long du parcours, ils découvriront beaucoup de choses l'un sur l'autre et apprendront tous les deux à dépasser leurs limites.

Le second est un drame autour d'une histoire de confiance brisée entre deux amis qui utilisent comme arme de nuisance la vengeance. La trahison, la ruse, le mensonge, l'hypocrisie, la jalousie...autant de vices explorés dans cette fiction qui met à nu l'immoralité et renvoie comme dans un miroir le comportement ambivalent de bourreau et victime. L'échange entre le réalisateur Richi Mbebelé et le public a mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

« La projection de ces films en République du Congo, comme dans d'autres pays du continent, est un signe de l'intérêt avec lequel l'Italie porte l'Afrique dans le cadre du partenariat renouvelé du Plan Mattei, aussi et surtout d'un point de vue culturel. Le choix de soutenir des films italiens et congolais n'est pas fortuit : nous voulons promouvoir l'interculturel, stimuler la confrontation entre les métiers de cinéma, les langages universels et les questions sociales partagées. Le cinéma, en effet, est un outil puissant qui traverse les frontières géographiques et culturelles et nous permet de réfléchir sur les défis et les espoirs de l'humanité, en racontant des histoires qui touchent les cordes les plus profondes de chacun d'entre nous »



Adresse : 64 Bd Denis Sassou Nguesso
Immeuble les Manguiers (Mali), Brazzaville
République du Congo



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE
CENTRALE (PRACAC - P175235)

BANQUE MONDIALE

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 021 /MEPIR/2025/UGP PRACAC
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS (FIRME) CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION DU DRAGAGE DU
FLEUVE CONGO ET DE L'AFFLUENT OUBANGUI AINSI QUE DU PLAN DE GESTION DE LA BIODIVERSITE**

1. Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Elaboration du Plan de Gestion de Dragage du Fleuve Congo et de l'Affluent Oubangui ainsi que du Plan de Gestion de la Biodiversité ».

2. L'objectif général de la mission est de planifier pour mieux gérer de manière concertée les opérations de dragage le long du fleuve

Congo et de l'affluent Oubangui, avec prise en compte effective des aspects environnementaux et sociaux.

3. Le présent avis à manifestation d'intérêt vise à identifier des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4. L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt et à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers

de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculum vitae, des documents légaux (statuts juridiques, contrats et tous autres documents juridiques), des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6. Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultants (SQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

1- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations sup-

plémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

2- Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de consultants (Firme) chargé de l'élaboration du Plan de Gestion de Dragage du Fleuve Congo et de l'Affluent Oubangui ainsi que du Plan de Gestion de la Biodiversité » doivent être envoyées au plus tard le 22 octobre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

À l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 02 octobre 2025

Le Coordonnateur du PRACAC,

**INVITATION A LA SELECTION INITIALE
DSI N°001/MEPIR/PRACAC/UGP/2025**

POUR LES ETUDES TECHNIQUES ET LES TRAVAUX DE REHABILITATION / CONSTRUCTION DU PORT DE YORO

1. Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo (Congo) et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC).

2. L'Unité de Gestion du Projet (UGP PRACAC CONGO) a l'intention de sélectionner initialement les Candidats pour le marché relatif aux études techniques et travaux de réhabilitation et construction du port de YORO qui bénéficie d'une situation géographique très stratégique et avantageuse. Il est situé dans la partie nord-est de Brazzaville et s'étend sur environ 1000 mètres sur la rive droite du fleuve Congo, en face de la pointe sud de l'île Mbamou. Il est bordé à l'est par les Tours jumelles de Brazzaville, à l'ouest par la rivière Tsiémé et les nouveaux quartiers de Talangai. Il s'agit donc du prolongement en amont du port de Brazzaville et d'une enclave à l'extrémité du quartier Mpila.

3. Ce site spécialisé dans l'exploitation des baleinières en bois en provenance et/ou en partance d'une part du nord Congo (Maloukou, Ngabé, avec les marchés forains respectifs et tournaux de Makotipoko, Liranga une fois

toutes les deux semaines et d'autre part; de Kinshasa et Mbandaka au nord de la République Démocratique du Congo (RDC). Les pirogues motorisées exploitent la liaison Brazzaville l'île Mbamou, Moutou ya Ngombe et Maloukou.

4. Le port de Yoro comprend :

- une route d'accès de 650 m x 3m;
- un terre-plein de 4880 m²;
- un Caniveau de 632 ml;
- un Hangar parapluie de 450 m²;
- une Guérite de 36,8 m²;
- un Bloc sanitaire 71,2 m²;
- un Local groupe électrogène de 12 m²;
- un Perré de 145,5 ml;
- sept Bollards;
- un Mur d'enceinte 126,8 ml.

En vue de la réhabilitation/construction du port de Yoro par le Projet Régional d'Amélioration des Corridor Routier et Fluvial en Afrique Central (PRACAC), l'Unité de Gestion du Projet (UGP) a réalisé un état de lieu de la situation de ce port et qui a permis de constater :

- Une dégradation avancée de la structure de la plate-forme;
- Le niveau bas du quai d'accostage du port de Yoro par rapport à celui construit pour le port de pêche (le port de Yoro avait été complètement inondé lors de la dernière crue de 2023);
- La présence remarquable des déchets solides dans l'enceinte du port au niveau de l'air de débarquement des

baleinières ;
- L'ensablement de la zone d'accostage empêchant les navires d'y accoster pour débarquement/chargement des passagers et marchandises ;
- L'étroitesse de la voie d'accès au port avec défaut d'assainissement ;
- L'absence des bureaux pour les services publics rattachés au port ;
- La nécessité d'extension de la superficie du port et la mise en place d'infrastructures communautaires (marché).

C'est pourquoi, le PRACAC envisage d'engager une firme chargée de réaliser les travaux en mode « DESIGN AND BUILD » c'est-à-dire Conception-réalisation et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats intéressés et ayant des qualifications requises pour « la réalisation des études techniques et des travaux de réhabilitation et construction du Port de YORO ».

Les travaux vont s'exécuter en deux (2) phases. La première phase concerne la réalisation des études de conception détaillée (Design) et la deuxième phase, la réalisation des travaux. Les soumissionnaires intéressés trouveront des informations plus détaillées sur la présentation du port de YORO dans la partie annexe notamment à la page 75 du Dossier de Sélection Initiale (DSI) disponible au PRACAC.

5. La Sélection Initiale sera effectuée selon les procédures spécifiées dans

le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de la Banque mondiale de juillet 2016 et révisé en février 2025 et est ouverte à tous les Candidats éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des Marchés.

6. Les Candidats éligibles intéressés peuvent obtenir de plus amples informations aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale). Un ensemble complet du Dossier de Sélection Initiale (DSI) en français est disponible au PRACAC et peut leur être remis en version électronique sans aucun frais.

7. Les candidatures de Sélection Initiale portant la mention « Sélection Initiale pour les Etudes techniques et les Travaux de réhabilitation/construction du port de YORO » doivent être remises au plus tard le 18 novembre 2025 à 12 heures (heure locale) à l'adresse ci-dessous :

À l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) / 05 206 29 15 / 06 931 00 10
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, 03 octobre 2025

Le Coordonnateur du PRACAC

Benoît NGAYOU

FORUM DES ÉTUDES ET DE L'ORIENTATION

La 10^e édition débute demain

Campus France Congo organise, du 7 au 11 octobre, la dixième édition du Forum des études et de l'orientation. Cet événement, désormais incontournable pour les élèves, étudiants et leurs familles, se tiendra d'abord à Brazzaville, du 7 au 9 octobre, avant de se poursuivre à Pointe-Noire, les 10 et 11 octobre. Les rencontres auront lieu au sein des Instituts français du Congo.

L'ouverture officielle est prévue le 7 octobre, sous la présidence de Claire Bodonyi, ambassadrice de France en République du Congo. À ses côtés, plusieurs membres du gouvernement congolais sont attendus : Édith Delphine Emmanuel, ministre de l'Enseignement supérieur; Ghislain Thierry Maguessa Ebome, ministre de l'Enseignement technique et professionnel; ainsi que Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

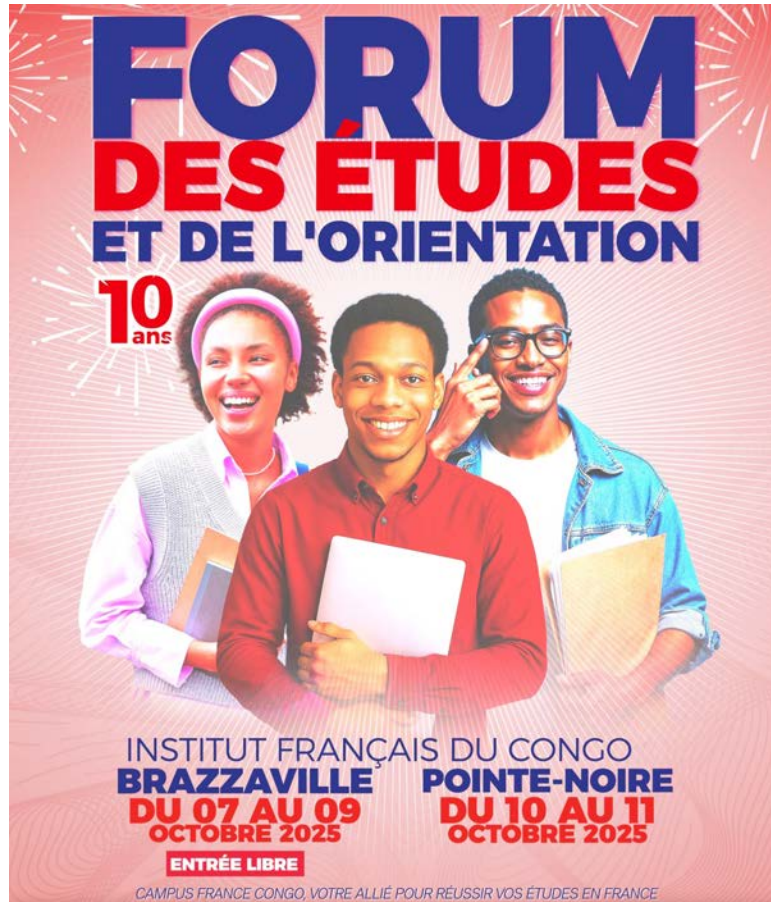
Le Forum des études et de l'orientation s'est imposé comme un espace privilégié de rencontre entre les jeunes et les acteurs de l'enseignement supérieur. De nombreux établissements congolais et français feront le déplacement pour présenter leurs cursus et répondre aux ques-

tions des étudiants. Cette dixième édition marque une avancée notable car pour la première fois, plusieurs universités publiques françaises participeront directement à l'événement, offrant ainsi une ouverture élargie vers l'international.

Les visiteurs pourront échanger avec les représentants d'écoles et universités, bénéficier de conseils personnalisés et découvrir une large palette de formations, allant des filières scientifiques et techniques aux disciplines littéraires, artistiques ou professionnelles.

Conférences, tables rondes et ateliers pratiques

En parallèle des rencontres avec les institutions, le forum propose un riche programme d'activités : conférences thé-



matiques, tables rondes et ateliers pratiques. Ces espaces de réflexion visent à aider les

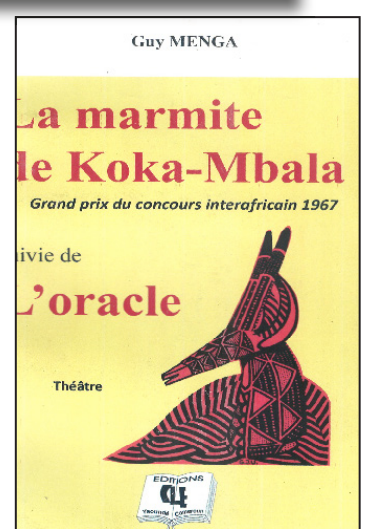
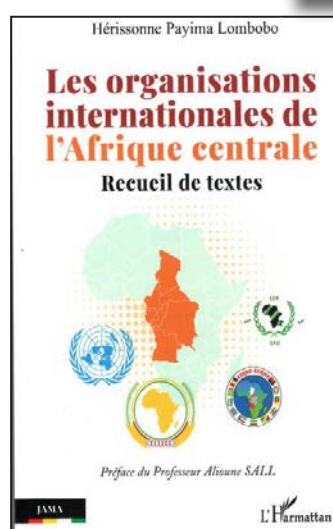
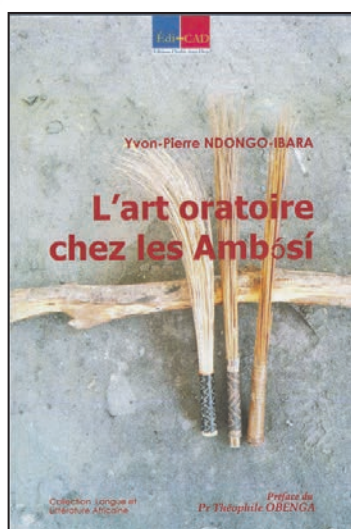
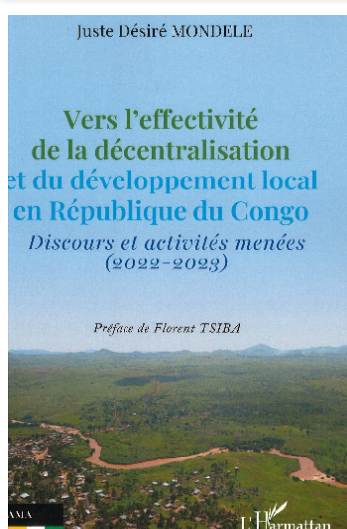
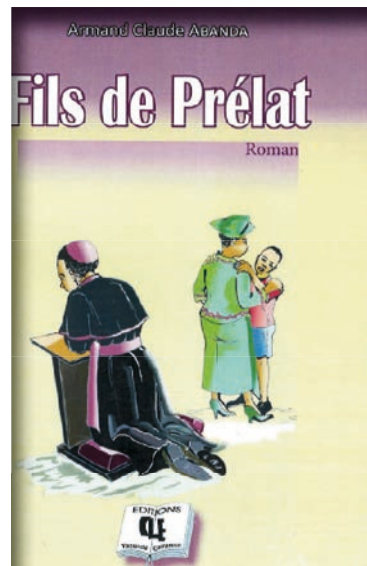
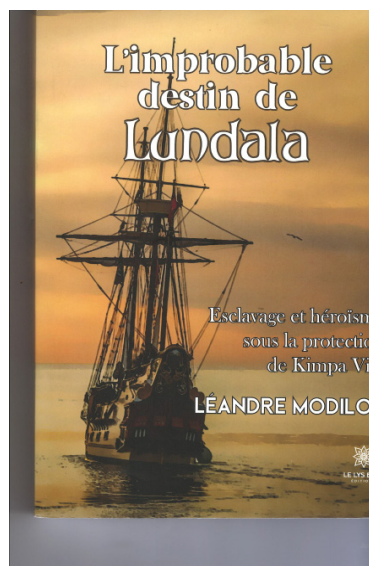
jeunes à mieux cerner leurs aspirations, à explorer les parcours possibles et à identifier

les filières correspondant à leurs ambitions. Les échanges permettront également de répondre à des préoccupations concrètes, comme les démarches de mobilité internationale ou l'adaptation aux besoins du marché du travail. L'accès au forum est libre et gratuit, dans la limite des places disponibles. Cette ouverture traduit la volonté de Campus France Congo de mettre l'orientation et l'information académique à la portée de tous, afin que chaque étudiant puisse construire son projet d'avenir sur des bases solides.

Avec cette dixième édition, le Forum des études et de l'orientation confirme son rôle de plateforme essentielle pour la jeunesse congolaise en quête d'opportunités académiques et professionnelles.

Merveille Jessica Atipo

EN VENTE





LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

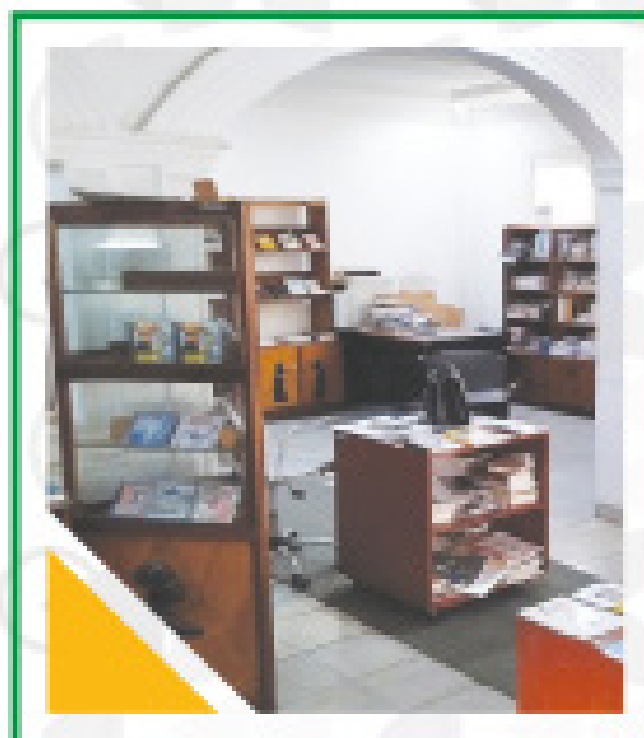
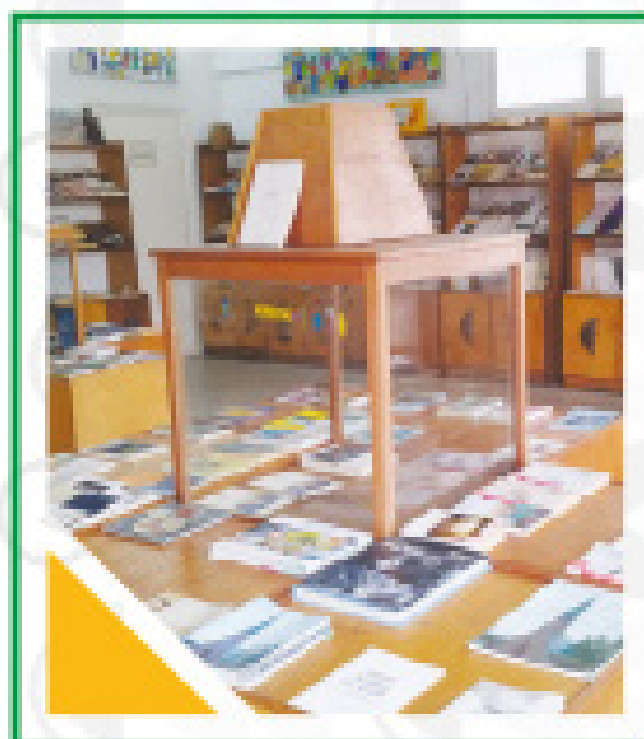
- ☒ Présentation des ouvrages
- ☒ Conférences-débats
- ☒ Dédicaces
- ☒ Émissions Télévisées
- ☒ Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : B4 Bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES NATIONS DE LA ZONE 4

Les volleyeurs camerounais doublement primés

Le Cameroun dans les deux versions a remporté, le 2 octobre à Brazzaville, la première édition des championnats d'Afrique des nations de la zone 4 qui s'est achevée au gymnase Henri-Elendé, se qualifiant ainsi pour les Coupes d'Afrique des nations de 2026.

Chez les dames, les Diables rouges du Congo n'ont pas réussi à gagner même un set lors des trois matches disputés contre les Lions indomptables du Cameroun. Elles se sont inclinées chaque fois 0 set contre 3. Chez les messieurs, le Cameroun a confirmé sa suprématie en battant le Congo en finale sur le score de 3 sets à 0 (25-22, 25-18 et 25-19). Déjà le 1er octobre, les Camerounais l'avaient emporté sur un score de 3 sets à 1. C'était la troisième victoire du Cameroun après son succès face à la République centrafricaine. « C'est un grand pas pour nous vers notre objectif : conquérir le plus grand nombre de points pour améliorer notre classement mondial afin de participer aux championnats du monde 2028. Ce genre de compétition nous permet de nous préparer pour la Coupe d'Afrique des nations 2026 pour y aller comme un grand vainqueur », a souligné Arthur Voukeng.



Le Cameroun a fait coup double grâce à une préparation à la hauteur des attentes. « On a eu une bonne préparation de cette compétition. Nous savions que le Congo était à craindre et on l'a pris au sérieux en le poussant à multiplier les erreurs et on a profité », a indiqué Abbas Malloum de l'encadrement technique. Au-delà des résultats, le staff congolais, dont la préparation a été totalement loupée, peut se satisfaire d'avoir gagné en expérience. Car la

dernière fois que les Diables rouges ont participé à une compétition internationale remonte à 2019 chez les messieurs et les Jeux africains chez les dames. « Donnez-nous le temps, vous nous verrez revenir en force. Le Cameroun est une équipe qui a beaucoup d'expérience devant nous. Il ne faut pas être exigeant envers nos garçons. On suit

Le Cameroun doublement couronnéAdiac le travail qui nous reste et on va continuer », a expliqué Landri Matsimi pour le compte du Congo. La compétition, rappelons-le, a réuni seulement deux sélections dames dans cette version et trois chez les messieurs. Le président de la Fédération congolaise de volleyball a justifié la faible participation des nations par le désistement des équipes

au dernier moment, se disant toutefois satisfait du niveau technique des rencontres qu'il a jugé très intéressant. « A tous ceux qui n'ont pas pu accéder sur la plus haute marche du podium, il vous revient de tirer les leçons de votre performance... Monsieur le secrétaire général de la Confédération africaine de volleyball zone 4, la mission que vous nous aviez confiée a été très ardue; le succès a été au bout de la volonté », a commenté Jean Claude Mopita. « Cela reste, quel que soit le nombre de participants, une compétition internationale, de surcroît la première dans la sous-région. Cette compétition est la bienvenue. Elles sont rares dans la sous-région, surtout avec les équipes nationales. J'espère qu'elle va se pérenniser et sera régulière », a souhaité Abbas Malloum.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ligue Europa, 2e journée

Grosse désillusion pour Nottingham, défait à domicile par les Danois de Midtjylland (2-3), sans Dilane Bakwa, resté sur le banc.

Ligue Conférence, 1re journée

Lausanne fait le boulot face aux Islandais de Breidablik (3-0). Si Kévin Mouanga était titulaire au poste de latéral droit, Morgan Poaty, lui, a attendu la 61e minute pour faire son entrée en jeu.

Samsunspor s'impose 1-0 chez le Legia Varsovie. Remplaçant, Antoine Makoumbou est entré à la 63e minute.

Réduit à dix à la 29e minute, Rijeka s'incline chez les Arméniens de Noah (0-1). Sur le banc au coup d'envoi, Merveil Ndockyt est entré à la 69e minute.

Raddy Ovouka, titulaire, et Drita prennent un point chez les Finlandais de KuPS (1-1).

Profitant de l'expulsion Penetra à la 2e minute, l'AEK Larnaka corrige les Néerlandais d'Alkmaar (4-0), avec Jérémie Gnali titulaire dans son couloir gauche.

Malte, 8e journée, 1re division

Christoffer Mafoumbi, titulaire, et Marsaxlokk l'emportent 2-0 sur le terrain de Tarxien. Marsaxlokk est 5e avec 13 points.

National 1, 9e journée

Dijon prend un point à Aubagne (1-1). Sans Cé-

sar Obongo, non convoqué.

Versailles s'impose 1-0 à Bourg-Péronnas. Destin Banzouzi a fait son apparition à la 90e +1, tandis que Cédric Odzoumo, également titulaire au coup d'envoi, est entré à la 62e.

Quevilly-Rouen est tenu en échec par Fleury-Mérogis (1-1). Jérémie Mounsesse et Nataël Bouékou étaient tous deux titulaires, alors que Trey Vimalin était absent. Le gardien est écarté du groupe essonnien depuis le début de la saison.

Sur l'ouverture du score normande, Bouékou lance parfaitement Diliwidi d'un ballon au-dessus de la défense (24e).

Châteauroux chute à Villefranche-sur-Saône (1-2). Titulaire, Roger Mpinda Tamba a été remplacé à la 88e, à 1-1.

Le Paris 13 et l'US Orléans se neutralisent 2-2. Sans Lorick Nana et Marvin Baudry, non retenus de part et d'autre.

Au classement, Versailles est deuxième, à 4 points de Rouen, le leader. Dijon complète le podium avec 14 points, à égalité avec Orléans, 4e.

Valenciennes, exempté ce week-end, est 9e avec 11 points, suivi de Châteauroux, 11e, le Paris 13, 13e, et QRM, 14e, avec 11, 9 et 8 points. Avec seulement 3 points, Bourg-Péronnas est dernier.

Camille Delourme

COMMUNIQUE



La famille Gankou a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'aux anciens gendarmes le décès inopiné de leur père, le capitaine à la retraite, Hubert Gankou, survenu le dimanche 28 septembre 2025 des suites d'une longue maladie. La veille mortuaire se tient au n° 1397, rue Mouila, Ouenze arrêt de bus 753. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

HYDROCARBURES

L'adoption du nouveau code gazier attendue

Durant la Semaine africaine de l'énergie qui s'est tenue au Cap, en Afrique du Sud, du 29 septembre au 3 octobre, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua, a annoncé devant les investisseurs que le Parlement allait adopter un nouveau code du gaz courant ce mois d'octobre.

Le nouveau cadre législatif, qui encadrera l'exploration, la production et le développement des champs gaziers, vise à renforcer l'attractivité du secteur via des mesures fiscales et réglementaires plus attrayantes.

« Nous sommes guidés par une conviction forte : l'avenir du Congo ne peut pas dépendre uniquement du pétrole, il doit aussi reposer sur le gaz. C'est pourquoi nous avons placé la valorisation du gaz au cœur même de notre stratégie », a déclaré le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua. Il a précisé qu'un nouveau cycle d'attribution de licences pétrolières et gazières sera lancé d'ici à la fin de l'année.

Le ministre a assuré que le projet renforcera le rôle du Congo sur le marché international du gaz et contribuera à répondre aux besoins nationaux en électricité et en matières premières industrielles. « Ce projet est plus qu'une simple prouesse industrielle, c'est un symbole de notre volonté de diversifier notre mix énergétique », a-t-il dit.

L'objectif affiché par les autori-



Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua/DR

tés est de réduire la dépendance vis-à-vis de l'or noir et de se positionner comme futur hub gazier régional, dans un contexte de transition énergétique.

Sixième producteur africain

de pétrole, le Congo cherche à valoriser ses ressources gazières comptant parmi les plus importantes du continent. Dans le cadre de cette stratégie, les autorités entendent renforcer

l'attractivité de l'environnement des affaires pour les investisseurs.

Selon les données officielles, le Congo abrite des réserves de gaz prouvées estimées à

10 trillions de pieds cubes, se situant principalement dans des champs offshore tels que Litchendjili, Néné, Minsala et Nkala, au sein de la licence Marine XII exploitée par la filiale congolaise d'Eni.

En attendant la décision parlementaire, la major italienne a déjà mis en service en 2024 la première unité de liquéfaction de gaz naturel du pays (FLNG Nguya) dont la capacité est attendue pour grimper à trois millions de tonnes par an d'ici à fin 2025. Ce lancement a permis au Congo d'intégrer le cercle restreint des pays africains exportateurs de gaz naturel liquéfié comptant notamment l'Algérie, le Nigeria et l'Angola.

En République du Congo, le gaz naturel joue un rôle prépondérant dans le mix énergétique. D'après l'Agence internationale de l'énergie, le combustible fossile représentait 72% de la production électrique en 2022. Outre l'Italien Eni, la société chinoise Wing Wah, le géant français TotalEnergies et Trident Energy sont actives dans le pays.

Yvette Reine Boro Nzaba

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

L'ARPCE renforce son expertise sur les satellites de télécommunications

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) poursuit son programme de renforcement des capacités et d'amélioration de la régulation du secteur des communications électroniques. Du 22 au 24 septembre, sa Direction des réseaux et services de communications électroniques (DRSCE) a mené en France une mission stratégique dédiée aux satellites de télécommunications.

Conduite par Benjamin Mouandza, directeur des réseaux et services de communications électroniques, et accompagnée de Serge Abel Ongani, chef de service opérateurs et prestataires, la délégation de l'ARPCE a participé à une formation spécialisée animée par Didier Verhulst, expert international du cabinet Cogicom reconnu pour sa maîtrise des technologies spatiales avancées. La formation visait à renforcer la compréhension des enjeux techniques et réglementaires liés aux satellites de nouvelle génération LEO (Low earth orbit) et à l'extension de l'internet haut débit.

« Il s'agit d'une opportunité majeure pour consolider notre expertise technique et réglementaire, essentielle à l'optimisation de l'accès universel aux services numériques en République du Congo. Elle apporte une réelle valeur ajoutée à l'ARPCE en nous permettant d'anticiper les défis liés à la régulation des nouvelles technologies satellitaires », a souligné Benjamin

Mouandza.

La session a porté sur les aspects techniques, réglementaires et opérationnels des constellations satellitaires, en mettant l'accent sur la sécurité des transmissions, la gestion du spectre et l'adaptabilité du cadre réglementaire face à l'évolution rapide du secteur.

À l'issue de la formation, les cadres de l'ARPCE ont visité le téléport de Rambouillet dans les Yvelines, infrastructure de référence en matière de gestion des communications satellitaires. L'immersion a permis de découvrir les équipements et installations de pointe assurant la transmission et la réception des signaux dans un environnement sécurisé et performant.

« Observer directement ces infrastructures et technologies avancées offre une vision concrète des défis opérationnels et réglementaires, et nous permet de mieux préparer l'ARPCE à accompagner le déploiement des solutions satellitaires », a déclaré Serge Abel Ongani.



Benjamin Mouandza et Serge Abel Ongani (au centre) sur le site du téléport de Rambouillet dans les Yvelines/DR

Au terme de la mission, la délégation de l'ARPCE a tenu une réunion stratégique avec les représentants d'Eutelsat, partenaire technologique de OneWeb, afin d'échanger sur la régulation des services satellitaires LEO et HAPS (High altitude platform system). Les dis-

cussions ont notamment porté sur l'amélioration de l'accès de la population aux réseaux numériques, le renforcement de la sécurité des transmissions et l'adaptation du cadre réglementaire aux innovations technologiques.

Par cette initiative, l'ARPCE réaffirme son engagement à

promouvoir une régulation moderne et efficace, à encourager l'innovation et à accompagner les opérateurs dans le déploiement de solutions satellitaires, contribuant ainsi au développement numérique inclusif et durable en République du Congo.

Quentin Loubou